

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 20 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : **24** Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOU, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA, Jean-Claude JAUNEAU, Jean-Marc CHAPPAZ, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Hugues JEANTET, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Clément PERRIER, Renée TORRES

Absents excusés : Olivier BAREILLE, Laurence MEUNIER, Emeric MOREL, Jacques MEILHON, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs : **4** Olivier BAREILLE à Isabelle SEIGLE-FERRAND
Laurence MEUNIER à Pierre GRATALOU
Emeric MOREL à Monia FAYOLLE
Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation : 7 mars 2024

Date d'affichage de la convocation : 7 mars 2024

Délibération n° 4

Délibération n° 027/2024 – Bilan annuel 2023 et révision des autorisations de programmes / crédits de paiement (AP/CP)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, chaque année, il convient d'établir le bilan des autorisations de programmes et de crédits de paiement (AP/CP) en cours et d'effectuer éventuellement les modifications qui s'imposent du fait des adaptations apportées ou subies par les différents programmes.

Il est proposé de traiter individuellement les trois autorisations de programmes suivantes :

1. Les travaux de requalification des réseaux d'eaux pluviales,
2. Les travaux de rénovation/extension de la salle des fêtes,
3. Le déploiement d'une installation de vidéoprotection sur la commune.

1 – Les travaux de requalification des réseaux d'eaux pluviales

AP/CP n° 4 – Opération 906

Montant de l'autorisation	CP 2019 réalisés	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 prévisionnels	CP 2024 prévisionnels
3 337 000,00 €	42 046,80 €	84 174,74 €	763 729,59 €	465 976,48 €	1 511 072,12 €	470 000,27 €

À l'issue de l'exercice 2023 et au vu de l'avancement des différents projets inclus dans ce programme, il est proposé de modifier les crédits de paiement ainsi qu'il suit :

Montant de l'autorisation	CP 2019 réalisés	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisés	CP 2024 prévisionnels
3 337 000,00 €	42 046,80 €	84 174,74 €	763 729,59 €	465 976,48 €	1 317 855,96 €	663 216,43 €

2 – Les travaux de rénovation/extension de la salle des fêtes

AP/CP n° 6 – Opération 907A

Montant de l'autorisation	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 prévisionnels	CP 2024 prévisionnels
3 300 000,00 €	5 344,00 €	15 876,00 €	800 000,00 €	2 478 780,00 €

Au vu de la programmation de l'opération et des crédits réellement réalisés sur l'exercice 2023, il est proposé de modifier les crédits de paiement ainsi qu'il suit :

Montant de l'autorisation	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisés	CP 2024 prévisionnels	CP 2025 prévisionnels
3 300 000,00 €	5 344,00 €	15 876,00 €	46 678,80 €	1 100 000,00 €	2 132 101,20 €

3 – Le déploiement d'une installation de vidéoprotection sur la commune

AP/CP n° 5 – Opération 908

Montant de l'autorisation	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 prévisionnels	CP 2024 prévisionnels
261 200,00 €	44 548,20 €	112 603,46 €	0,00 €	0,00 €	104 048,34 €

Au vu de la planification de l'opération, la ventilation des crédits de paiement reste la suivante :

Montant de l'autorisation	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisés	CP 2024 prévisionnels
261 200,00 €	44 548,20 €	112 603,46 €	0,00 €	0,00 €	104 048,34 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2311-3,

OUI l'exposé,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan 2023 des autorisations de programmes / crédits de paiement pour ces trois opérations.

APPROUVE les révisions des AP/CP telles que détaillées ci-dessus.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

